

9 ANNEXE : lettre de mission



Paris, le 30 MARS 2016

Le Ministre de l'Economie, de l'Industrie
et du Numérique

à

Monsieur le Vice-président du Conseil général de
l'Economie, de l'Industrie, de l'Energie et des
Technologies

Objet : Mission sur les avantages comparatifs des constructeurs et équipementiers automobiles en France selon les différentes filières de véhicules automobiles à faible émission.

L'effort de réduction des émissions polluantes dans les transports a conduit à la multiplication des offres technologiques et à la diversification des modèles économiques. Pour accompagner cette transformation, les pouvoirs publics nationaux et locaux ont pris de nombreuses initiatives qui contribuent à créer et consolider le marché. Il est aujourd'hui nécessaire de mieux comprendre les avantages comparatifs des constructeurs et équipementiers automobiles en France pour que cet accompagnement contribue à renforcer la compétitivité des acteurs français dans une vision de long terme en faveur de l'emploi et de notre balance commerciale.

L'offre technique actuelle de solutions de motorisations crée une diversité qui n'a plus existé, dans le domaine de l'automobile, depuis le début du XX^{ème} siècle. L'alternative entre le diesel et l'essence qui existait depuis les années 1970 est aujourd'hui largement dépassée. L'offre technique de véhicules à quatre roues s'est élargie à de nombreux types de motorisation : véhicules hybrides, électriques, propulsion utilisant l'hydrogène,... Tant les nouveaux développements technologiques sur les batteries et l'économie d'énergie que les nouveaux usages de mobilité comme le libre-service viendront enrichir davantage l'offre technique et commerciale.

Monsieur Luc ROUSSEAU
Vice-Président du Conseil général
de l'Economie, de l'Industrie,
de l'Energie et des Technologies
120 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12



Face à ce foisonnement de l'offre, les moyens d'action de l'Etat et des collectivités territoriales ne se limitent plus uniquement à la fiscalité et au soutien à la R&D, mais comportent de nombreux autres volets techniques et réglementaires comme l'autorisation de circuler lors des pics de pollution et/ou dans des zones sauvegardées, les autorisations de stationnement, l'encadrement des marchés publics d'acquisition de véhicules, l'obligation d'interopérabilité des différentes solutions techniques...

Afin de maximiser leur efficacité, il est important que ces moyens soient mobilisés en faveur des solutions présentant à la fois le meilleur potentiel écologique et les meilleures perspectives de développement et d'emploi pour l'industrie en France.

Il est nécessaire de disposer d'un éclairage sur les avantages comparatifs des constructeurs et équipementiers automobiles significatifs ou à fort potentiel en France sur les différentes offres techniques existant ou en cours de développement.

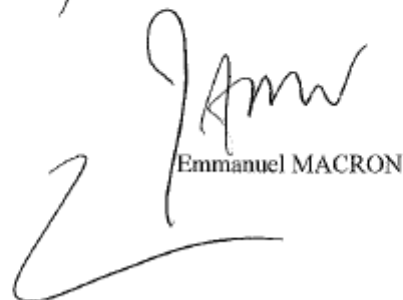
Je souhaite que votre Conseil réalise une mission pour décrire les forces de l'industrie française dans les différentes filières de véhicules et d'équipements automobiles susceptibles d'aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions polluantes et pour indiquer, parmi les plus écologiquement prometteuses, celles sur lesquelles l'industrie française peut le mieux se déployer, afin de guider les choix ultérieurs de l'Etat, des agences qui lui sont liées et des collectivités locales. Cette étude devra également porter sur les véhicules lourds, notamment ceux utilisés pour la « logistique du dernier km » et sur les véhicules de transport collectif urbains (bus). Vous proposerez des modalités de soutien qui vous apparaîtront les plus adaptées.

Pour réaliser cette mission, vous prendrez notamment l'attache des différentes fédérations industrielles concernées, ainsi que des responsables des principales entreprises industrielles et des centres de recherche, notamment l'IFP Énergies nouvelles.

Vous pourrez vous appuyer sur les services de la direction générale des Entreprises et de la direction générale du Trésor, et notamment de son réseau dans les principaux pays dotés d'une industrie automobile. Votre rapport nous sera remis sous 6 mois, et une note d'étape nous sera transmise d'ici 2 mois.

Je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,


Emmanuel MACRON